

Pollution atmosphérique aux particules : levée de la procédure d'information

PRÉFET
DU JURA

C
O
M
M
U
N
I
Q
U
É
D
E
P
R
E
S
S
E

Les conditions météorologiques étant devenues favorables à la dispersion des émissions polluantes locales, l'accumulation des poussières en suspension dans l'atmosphère de la Franche-Comté tend à se dissiper.

Dans le Jura, les seuils de dépassements réglementaires constatés sont en baisse significative.

Compte tenu de l'évolution météorologique actuelle, la préfecture du Jura lève la procédure d'information et de recommandation du public sur l'ensemble du département.

Pour toutes informations complémentaires, le public est invité à consulter les sites :
www.atmo-franche-comte.org
<http://www.sante.gouv.fr/pollution-de-l-air-recommandations-sanitaires.html>